

Procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'asbl FVWB
du SAMEDI 30 AVRIL 2022 à 10 H à BEEZ

Présents pour les entités provinciales/régionales :

• **Brabant Wallon (4) :**

- E. BAMPS (procuration à OFFERMAN F.)
- Frédéric SCHMITT
- Eric DAVAUX
- Francis OFFERMANS

• **Bruxelles Capitale (4) :**

- Thibaut LYCOPS (procuration à VAN LEEUW D.)
- Quentin BALLINGER (procuration à LYCOPS T.)
- Audrey CATHELYNS
- Didier VAN LEEUW

• **Hainaut (6) :**

- Patrick CARLIER
- Denis VAN BEVER
- Yves PADUART
- Annick VIVIER
- Eric LETOT
- Frans POTIERS

• **Liège (6) :**

- Philippe ACHTEN
- Pascal SCHMETS
- Patrick HERBRANDT
- Philippe GREIF
- Claude CORMEAU (procuration à DECRAEN P.)
- Alain CABAY

• **Luxembourg (6) :**

- Michel FORGET
- Roger GRUSELIN
- Léopold HAAGER
- Jean-Louis MASSART
- Guy BURTON
- Bernard VALENTIN

- **Namur (6) :**
 - Bernard DEWILDE
 - Michel HOURLAY
 - Corine LECOMTE (procuration à BIRON T.)
 - Thierry BIRON
 - Jérôme CORNET (procuration à FOSSEPRE F.)
 - Fabrice FOSSEPRE
- **RVV (2) :**
 - Dominique RETERRE
 - Gaby SOIRON (procuration à D. RETERRE)
- **Total : 34 voix**
- Le Vice-Président, Denis VAN BEVER , préside la séance.

1. Accueil des membres et vérification des pouvoirs.

La secrétaire procède au décompte des voix.

Total de 34 voix

2. Mot de D. RETERRE Présidente ff (lu par D. Van Bever).

« Merci de votre présence ce matin à Beez.

J'ai envie de débiter mon allocution après deux années de covid par « enfin une saison complète »

Si la saison est complète, elle reste cependant spéciale vu que nous avons joué sans spectateurs, avec CST. Nous avons eu de nombreuses remises de rencontre pour cause de covid, des joueurs positifs,...

Une année particulière, oui, nous avons une crainte de voir certains de nos affiliés se tourner vers d'autres sports extérieurs que ce soit en équipe ou en solo. Nos affiliés ont aussi découvert d'autres occupations pendant cette pandémie et ils ont parfois plus difficile de respecter les contraintes de 2 ou 3 entraînements par semaine et souhaitent cumuler de ces occupations récréatives avec la pratique du volley.

Force est de constater que malgré ces différents attraits, le nombre d'affiliés a atteint cette saison un record vu que nous dépassons les 14000 affiliés. Ce chiffre doit être source d'énergie pour nous tous qui nous bougeons pour faire vivre notre sport.

La FVWB se doit d'être aux côtés des entités, des clubs, des coaches, des arbitres, des bénévoles...afin de développer le volley-ball en Wallonie et à Bruxelles.

La cellule technique s'est agrandie et cela nous permet d'aller plus à la rencontre des acteurs de terrain.

A côté du staff technique, nous avons toute la partie administrative de la fédération et cette fin de saison est aussi pour Françoise synonyme de fin de carrière puisque ce 30

avril est son dernier jour officiel à la FVWB. Nous lui souhaitons de pouvoir profiter un maximum d'une retraite bien méritée et nous la remercions pour toutes les années consacrées au monde du volley.

Je ne voudrais pas oublier les joueurs, coachs, arbitres, bénévoles, etc qui sont décédés au cours de la saison et je vous demande de réserver une minute de silence.

MERCI

Je vous souhaite à toutes et tous une pause reposante qui vous permettra de revenir avec le plein d'énergie pour la saison 22-23, bonnes vacances à tous ».

3. Rapport d'activité 2021

Le rapport d'activité présenté est adopté à l'unanimité sans remarque.

4. Modifications du ROI

Résultat des votes : voir document en annexe.

La modification proposée pour l'Article 317 relative à la formation continue est débattu : pour une majorité, elle semble être incomplète et pénalisante pour une majorité de coachs. **Le C.A s'engage à proposer une mesure transitoire complémentaire pour cet article.**

5. Approbation du compte 2021.

Aucune question et aucune remarque sur le compte 2021 présenté.
Ce compte est adopté à l'unanimité des membres présents sans remarque.

6. Décharge aux administrateurs.

Suite au rapport de contrôle des comptes annuels de l'Asbl FVWB arrêtés au 31-12-2021 et remis par la Fiduciaire RENSON, les membres de l'AG votent pour la décharge aux administrateurs.

Résultat du vote

	BW	BC	Hainaut	Liège	RVV	Luxembourg	Namur	TOTAL
OUI	4	4	6	6	2	6	6	34

Décharge est donc donnée aux administrateurs.

7. Interpellations.

Avant de passer aux différents votes, le président de séance informe qu'il va répondre à l'interpellation introduite par le C.P Namur au sujet de la validité d'une candidature.

La question posée est de savoir si la candidature de Mme Reterre est bel et bien arrivée complète, dans les formes et délais prévus par les prescriptions de l'appel à candidatures. S'il s'avérait que cette candidature ne répond pas aux conditions prescrites, pourquoi la présenter au vote ?

Le président donne toutes les explications à ce sujet et confirme que le C.A, lors de sa réunion du 23 Mars 2022 a validé cette candidature.

Il lit également les avis donnés par différents services juridiques contactés.

« Après avoir examiné les différents documents, nous sommes arrivés à la conclusion que, finalement, aucune irrégularité n'a été commise.

Tout d'abord, nous constatons que ni les statuts ni le ROI ne stipulent une procédure spécifique pour l'élection du président. Nous partons donc du principe que l'appel à candidatures publié sur le site web, et les conditions qui y sont énoncées, sont le résultat d'une décision du conseil d'administration de la FVWB. Le Conseil d'administration dispose de tous les pouvoirs résiduels, y compris la détermination des conditions d'une élection et l'évaluation de la recevabilité des candidatures, qui sont ensuite soumises à l'Assemblée générale.

En conclusion :l'avis selon lequel tous les documents devaient être présentés avant le 15/03/2022 sous peine d'irrecevabilité n'est pas fondé en droit ».

Plusieurs interprétations et avis sont donnés par des membres présents à ce sujet portant sur le fait d'accepter les candidatures présentées ou bien de refaire un nouvel appel à candidature.

Après plusieurs interruptions de séance, le président propose aux membres de l'AG de se prononcer sur le maintien ou non du vote pour le poste de président de la FVWB.

	BW	BC	Hainaut	Liège	RVV	Luxembourg	Namur	TOTAL
MAINTIEN du vote	1		6	6	2	6		21
REPORT du vote	2	3					6	11
Abstention	1	1						2

8. Elections

Administrateur présenté par Namur

DEWILDE Bernard : 34 OUI

PRESIDENT et MEMBRES de la Commission de 1^{ère} instance FVWB.

<u>Président</u>	SURETING Michael : 26 OUI	6 NON	1 Abs	1 Blanc
<u>Membres</u>	DANGRIAUX René : 30 OUI	3 NON		1 Blanc
	RONDIAT Pierre : 33 OUI	-		1 Blanc
	JANS Philippe : 31 OUI	1 NON	1 Abs	1 Blanc

PRESIDENT et MEMBRES de la Commission de 1^{ère} instance du Hainaut.

<u>Présidente</u>	RUELLE Anne : 33 OUI	-	1 Abs	1 blanc
<u>Membres</u>	SANSO Maria Geazia : 32 OUI	-	1 Abs	1 blanc
	EMMA Yvan : 32 OUI	-	1 Abs	1 blanc
	WARGNIES Hervé : 32 OUI	-	1 Abs	1 blanc

PRESIDENT et MEMBRES de la Commission de 1^{ère} instance du Luxembourg.

<u>Président</u>	MEUREZ Yves :	34 OUI	-
<u>Membres</u>	ROBERT Joëlle :	33 OUI	1 Abs
	COLLET J-F :	33 OUI	1 Abs
	DEJONG Marc :	33 OUI	1 Abs

P R E S I D E N T (E) de la FVWB.

RETERRE Dominique	25 O U I	8 N O N
BOONE Philippe	1 OUI	-

Madame RETERRE est élue présidente de la FVWB.

Clôture de la séance à 12H 30.

La Secrétaire FVWB

HABETS A.M